



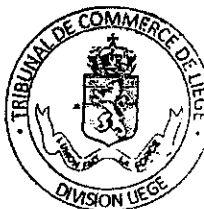
Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20017697



20 JAN. 2020

Greff

N° d'entreprise : 0451481154

Dénomination

(en entier) : **TOITURES ET COUVERTURES**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Tigres 1/22 à 4030 Grivegnée**

Objet de l'acte : Démission, nomination, transferts de parts sociales, transfert du siège social

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 décembre 2019.

L'assemblée est ouverte ce 26 décembre 2019 à 18 heures au siège social de la société ;

Rue des Tigres 1 / 22 à 4030 Grivegnée

100 % des parts sociales étant représentées, il n'est pas besoin de faire preuve des convocations.

Ordre du jour

-Démission gérant – nomination gérant – transferts d'actions - modification du siège social.

L'Assemblée accepte :

Démission de Monsieur Eric LIPPOLD, NN 59.09.12-203.60 , domicilié rue des Tigres 1/22 à 4030 Grivegnée avec effet à la date du 31 décembre 2019.

Nomination de Monsieur Christophe GOBERT, NN 780423-10991, domicilié Thier Monty 9/A à 4570 Marchin. avec effet au 1er janvier 2020 au poste de seul gérant..

A l'unanimité, l'assemblée accepte le transfert des 100 % des parts sociales détenues par Mr Eric Lippold à Mr Christophe Gobert. Mr Gobert détient à dater du 1/1/2020 100 % des actions de la Sprl Toitures et Couvertures..

Le mandat est rémunéré sauf si autre décision de l'Assemblée générale et d'une durée illimitée.

A l'unanimité l'Assemblée approuve le transfert du siège social de la rue des Tigres 1/22 à 4030 Grivegnée à la rue Thier Monty 9 / A à 4570 Marchin.

Fait à Grivegnée, le 26 décembre 2019.

Signature Christophe Gobert , gérant

Déposé en même temps extrait du PV AGE du 26/12/2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).